



**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 15 JANVIER 2024**

Sous la présidence de Monsieur Frédéric DUMOLARD- Adjoint au Maire

**Membres présents :** MMES Angie AIME, Marianne DESBANS, Estelle GAUTHIER, Claire JEROME-WELIX, Catherine MAST, Christelle N'DIAYE Magali PONCET, Marjorie TAVEL, MM. Arnaud BRUN, Guillaume CHAMBOULEYRON, Dominique CLAISSE, Frédéric DUMOLARD, Thierry JACQUET, Yannick LE GOFF, Cyril MICHELET, Anthony PERNETTE, Eloi PONS,

**Procurations :** MMES Catherine GAUBEY (donne pouvoir à Estelle GAUTHIER), Sarah GUILLERMINET (donne pouvoir à Christelle N'DIAYE) Patricia ZOPPI (donne pouvoir à Frédéric DUMOLARD), MM. Xavier BENSSOUSSEN (donne pouvoir à Thierry JACQUET), Franck SORBARA (donne pouvoir à Angie AIME),

**Absents excusés :** M. Vincent BOURDEAUDUCQ,

M. Arnaud BRUN a été élu secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 19h05.

En exercice : 23

Présents : 17

Votants : 22

**ORDRE DU JOUR**

**Délibérations**

**1) Budget annexe assainissement collectif 2023 – Décision modificative n°2**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée qu'il est nécessaire d'effectuer des modifications au budget annexe assainissement collectif de l'année 2023 pour :

- Inscrire le paiement des intérêts de préfinancement de l'emprunt de 900 000 € dont les fonds ont été perçus en deux fois (fin 2022 et courant 2023), qui se montent à 7 970.82 €,
- De basculer sur l'opération 9001 (Travaux STEP-BSR), le remboursement du capital de l'emprunt souscrit pour la réalisation de ces travaux.

Ces écritures se présentent de la manière suivante :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-61523 : Entretien et réparation de réseaux	8 000.00 €			
<b>TOTAL 011 : Charges à caractère général</b>	<b>8 000.00 €</b>			
D-66111 : Intérêts réglés à l'échéance		8 000.00 €		

<b>TOTAL 66 : Charges financières</b>		<b>8 000.00 €</b>		
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>8 000.00 €</b>	<b>8 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-1641 : Emprunt en euros	7 200.00 €			
<b>TOTAL 16 – Emprunts et dettes assimilés</b>	<b>7 200.00 €</b>			
D-1641-9001 : STEP-BSR – Emprunt en euros		7 200.00 €		
<b>TOTAL 9001 : Travaux STEP-BSR</b>		<b>7 200.00 €</b>		
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>7 200.00 €</b>	<b>7 200.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>

**Le Conseil Municipal,**  
**Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,**  
**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**APPROUVE** la décision modificative n°2 à apporter au Budget annexe Assainissement collectif de l'exercice 2023.

**Débat et questions :** Eloi PONS demande à quoi correspondent les intérêts de préfinancement. Sabine LAURENCIN explique qu'ils correspondent à la période de mobilisation du prêt qui s'est étalé sur plusieurs mois. La commune n'a commencé à rembourser les annuités d'emprunt, avec les intérêts « normaux » qu'à l'issue de cette période. Les intérêts de préfinancement n'ont été communiqués à la commune qu'à la fin de la période et donc tardivement.

Rien n'étant plus inscrit à l'ordre du jour, la séance est close à 19h15.

**Prochain Conseil municipal : 29 janvier 2024**

**Le Maire,**

**Le secrétaire de séance,**

**Vincent BOURDEAUDUCQ**

**Arnaud BRUN**